

LA LOI EGALIM

Mieux Manger à la Cantine !

La loi EGALIM vise à améliorer la qualité de l'alimentation en restauration scolaire. Elle encourage l'achat de **produits plus durables** et de **méilleure qualité**.



Produits Durables
locaux & HVE



Au Moins 20% BIO
Agriculture Biologique



Moins de Plastique
Réduction des Déchets



Bilan 2025 dans notre Collège :



Déjà en 2026 :



Ensemble, continuons à agir pour
une alimentation de qualité !

